

le patrimoine du Morvan

*Le patrimoine du Morvan, un engagement permanent du Parc pour l'avenir
Un héritage commun à valoriser tous ensemble.*

La notion de patrimoine rural souvent dénommé patrimoine "de pays" a beaucoup évolué ces trente dernières années ; sa définition s'est considérablement élargie à la diversité d'éléments tant matériels qu'immatériels comme le paysage et ses composantes, les immeubles (patrimoine architectural, "petit" patrimoine, patrimoine industriel...), les produits du terroir dans toute leur diversité, les techniques, outils et savoir-faire, les traditions et festivités (foires, danses et chants, parlars, costumes, fêtes). Ce patrimoine rural traduit finalement dans sa diversité, la spécificité et l'identité d'un territoire unique.

Dès sa création, le Parc naturel régional du Morvan a poursuivi une mission de sauvegarde et de valorisation du patrimoine rural morvandiau.

En 2004, concernant la sauvegarde, le Parc continue l'inventaire sur le mobilier rural, la réalisation de films d'archives sur les savoir-faire, valorise la restauration du bâti par l'édition et la formation. En matière de valorisation, le Parc a édité un ouvrage relatif au "petit" patrimoine rural bâti "L'avenir du patrimoine rural est entre vos mains", réédite également le guide d'architecture "Habiter en Morvan". Il lance un concours "petit" patrimoine, s'investit dans l'aménagement du théâtre antique des Bardiaux, produit un DVD sur les savoir-faire à destination du grand public. Pour la mise en réseau, sont prévues des journées de rencontre des acteurs du patrimoine, la création d'un annuaire et d'une banque de données ainsi que l'animation de l'Ecomusée du Morvan.

L'ARCHITECTURE ET LA RESTAURATION :

Le respect du paysage du Morvan est un devoir pour tout habitant du Parc naturel régional.

Vous restaurez, vous construisez ou vous agrandissez votre exploitation, sachez qu'il est possible de respecter le paysage avec un minimum de contrainte. N'oubliez pas que la qualité de votre cadre de vie accroît la valeur de votre bâti.

Dans cette optique, le Parc et le CAUE 58 travaillent main dans la main : ces deux structures ont, en effet, passé une convention. Ainsi, une permanence est tenue à l'Espace Saint-Brisson chaque deuxième et quatrième jeudi de chaque mois pour conseiller gratuitement tous les porteurs de projets architecturaux privés comme publics de toutes les communes du Parc. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les architectes du CAUE 58 au 03 86 71 66 90. Ils tiennent également des permanences à Luzy, Château-Chinon et Corbigny.

Les CAUE 71 et 21 sont également à votre disposition sur rendez-vous.

Les adresses utiles

Les Conseils d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)

Ils pourront conseiller gratuitement les communes et les particuliers sur les démarches à suivre et les techniques à employer, vous aider à préciser votre projet, les plans et son coût...

CAUE de la Nièvre
3, rue des Trois
Carreaux
58000 Nevers
Tél : 03 86 71 66 90

CAUE de Côte-d'Or
24, rue de la
Préfecture
21000 DIJON
Tél : 03 80 30 02 38

CAUE Saône-et-Loire
6, quai Jules Chagot
BP 225
71308 Montceau-les-Mines Cedex
Tél : 03 85 69 05 25

Les Services Départementaux d'Architecture et du Patrimoine (SDAP)

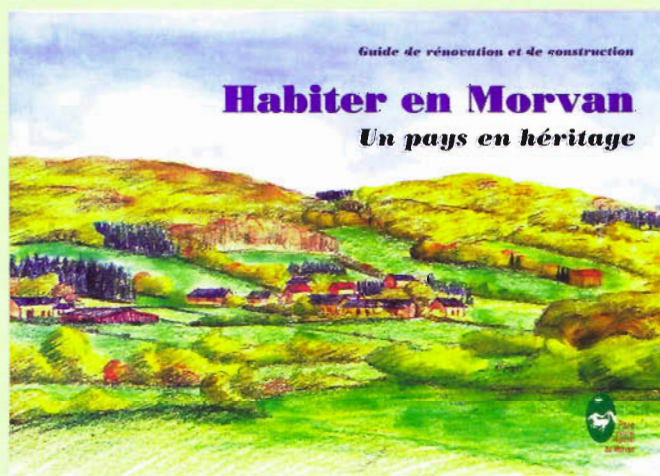
Le SDAP est un service décentralisé du ministère de la Culture et de la Communication, à l'échelon départemental. Sous l'autorité de l'Architecte des Bâtiments de France, il remplit trois grandes missions de conseil, de contrôle et de conservation.

SDAP de Côte-d'Or
39, rue Vannerie
21000 DIJON
Tél : 03 80 68 42 85

SDAP Saône-et-Loire
37, Bd Henri Dunant
BP 4029
71000 Mâcon cedex 9
Tél : 03 85 39 95 20

SDAP de la Nièvre
Rue Antony Duvivier-Tour
St.Trohé
58000 Nevers
Tél : 03 86 71 93 30

SDAP de l'Yonne
Place de l'Arquebuse - BP 52
89000 Auxerre Cedex
Tél : 03 86 52 38 84



L'avenir du Patrimoine rural est entre vos mains



OUVRAGES DISPONIBLES

“ L'AVENIR DU PATRIMOINE RURAL EST ENTRE VOS MAINS ”

Une des dernières éditions du Parc, cet ouvrage sur les édicules ruraux souvent appelés " petit patrimoine ", est à destination des maires et conseils municipaux, des associations œuvrant sur ce thème et des particuliers. Quarante pages denses agrémentées de plus de 200 photographies et 25 belles aquarelles traitent différents aspects et problèmes pour la sauvegarde et la valorisation de cette richesse morvandelle encore très présente dans tous nos villages et hameaux.

A la fois historique, législatif, technique, argumentaire et pratique dans sa conception, chacun devrait pouvoir y “ piocher ”, dans les sept principaux chapitres, des idées pour convaincre, des méthodes de recensement, des techniques de restauration, des renseignements utiles pour des travaux et des financements.

L'ouvrage est disponible à l'office de tourisme de Saint-Brisson (5 €).

GUIDE ARCHITECTURAL “ HABITER EN MORVAN ”

Comprendre l'architecture morvandelle, valoriser le bâti ancien, bien intégrer les constructions modernes et vous aider dans vos démarches, tels sont les objectifs de ce guide. Plus qu'une collection de recettes de restauration, c'est une approche pédagogique et incitative qui a été choisie ; un guide pratique, très fourni pour les professionnels comme pour les particuliers. En vente à l'office de tourisme de Saint-Brisson (4,57 €).

L'Écomusée du Morvan recrute :

Le Parc recrute un attaché de conservation qui devrait entrer en fonction courant mars.



Journée de rencontre autour des acteurs du patrimoine morvandiau du 23 janvier 2004

Plus de quatre-vingts personnes se sont retrouvées à l'Espace Saint-Brisson pour débattre et apporter leurs expériences autour de quatre thèmes : “ sauvegarder ”, “ valoriser ”, “ paysage et architecture ”, “ s'ouvrir ”.

La diversité des participants, individuels, associatifs, professionnels, institutionnels... et la richesse des échanges montrent le vif intérêt et les attentes autour du patrimoine ainsi que la nécessité de se connaître et de travailler ensemble.

En conclusion de cette journée de rencontre, M. Patrice Joly, président de la commission culturelle du PNRM, retient quatre grandes orientations : la valorisation de la langue morvandelle, la sensibilisation au patrimoine bâti, les mises en réseau des sites et des acteurs du patrimoine et la circulation de l'information.

Prochain rendez-vous : courant avril, le Parc va réunir les associations, les musées, sites et écomusées et les particuliers identifiés (passionnés ou collectionneurs sur le patrimoine morvandiau), renforcer la connaissance réciproque entre tous ces acteurs, établir un annuaire et une banque de données et organiser un quartier des “ collectes et collections ” lors de la Fête des associations, le 27 juin 2004.

Dans le cadre de ces projets d'annuaires et de quartier des passionnés de patrimoine, le Parc recherche des particuliers collectionneurs.

Contact : M. Ph. Hoeltzel - 03 86 78 79 13

